

MASTER 1 DROIT ECONOMIE GESTION

MENTION DROIT SOCIAL

DROIT DU TRAVAIL 2

MARDI 10 AVRIL 2018

8 H 30 – 11 H 30

Documents autorisés : Code du travail à jour (Dalloz ou Lexisnexis)

Dissertation

Parmi l'ensemble des modifications du droit de la négociation collective introduites par les ordonnances « Macron » du 22 septembre et du 20 décembre 2017, choisissez deux mesures - ou deux axes - qui vous paraissent particulièrement importants. Expliquez pourquoi et comment ces évolutions sont de nature - ou pas - à améliorer les relations sociales en France.

Toutes les réponses sont admissibles à condition d'être justes d'un point de vue juridique, étayées et argumentées.

Les deux mesures ou axes choisis constitueront votre plan principal que vous « coifferez » par une introduction où vous n'oubliez pas de présenter les grandes lignes de la réforme et de la mettre en perspectives.

Attention à la gestion du temps que vous pouvez répartir de la façon suivante :

- 20' pour réfléchir au sujet et choisir les thèmes que vous allez traiter
- 30' pour l'introduction
- 1h pour le premier sujet
- 1h pour le second sujet
- 10' de relecture

Bon courage à tous !